



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 11 mars 2020 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame la mairesse suppléante Cheryl Sage-Christensen.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

Est absent :

Monsieur le maire Gary Lachapelle

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens :

Monsieur Gilles Labelle Madame Francine Bluteau-Carpentier

Ouverture de la séance par la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante Cheryl Sage-Christensen déclare la séance ouverte.

2020-03-068 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-069 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-070 Adoption du rapport du directeur du service d'incendie du mois de février 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport d'incendie du mois de février 2020 tel que présenté par le directeur du service d'incendie Monsieur Marc Barbe.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-071 Adoption du rapport du directeur du service des travaux publics de février 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'adopter le rapport du mois de février 2020 tel que présenté par le directeur des travaux publics Monsieur Martin Lafrenière.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-072 Adoption du rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement de février 2020



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport du mois de février 2020 tel que présenté par l'officier municipal en bâtiment et environnement Monsieur Patrick Blais.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-073 Paiement final à Les Pavages Lafleur & Fils pour les travaux effectués sur le chemin Lac-Vert

Considérant que le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a transmis un certificat de réception définitive du projet de réfection du chemin Lac-Vert, phase 1, à la municipalité dans lequel il atteste que les travaux inachevés et ceux nécessitant des corrections ont été complétés et corrigés.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de verser la somme retenue de 38 574.50 \$ à Les Pavages Lafleur & Fils puisque les travaux de la phase 1 sont terminés sur le chemin Lac-Vert.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-074 Demande d'appui de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), la voix des femmes, pour un décret venant officialiser la « Journée nationale du travail invisible »

Considérant que l'AFEAS organise une campagne de mobilisation à travers la province de Québec pour faire reconnaître publiquement la valeur économique du travail invisible des femmes.

Considérant que l'AFEAS sollicite l'appui des instances municipales et les gouvernements québécois et canadien pour décréter officiellement le premier mardi d'avril « Journée nationale du travail invisible ».

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie appui l'AFEAS dans sa démarche afin de décréter la « Journée nationale du travail invisible » en avril de chaque année et qu'elle diffuse le logo de l'AFEAS sur son site web et sur sa page Facebook.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-075 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) – Chemins Lemens et Ryanville

Considérant que la municipalité veut effectuer des travaux de réfection des chemins Lemens et Ryanville, dont notamment le décohésionnement, le rechargement, le remplacement des ponceaux ainsi que le traitement de surface double.

Considérant que la municipalité recevra la somme de 705 137.00 \$ dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 qui pourra s'appliquer sur la somme totale des travaux de réfection requis sur ces chemins.

Considérant que la municipalité pourra également appliquer toute autre somme provenant de d'autres programmes d'aide financière pour diminuer la somme de financement de ces travaux.

Considérant que la municipalité pourra financer les travaux de réfection par un règlement d'emprunt.

Considérant que la municipalité a mandaté le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (SGM de la MRCVG) pour effectuer des plans et devis ainsi que d'assurer la supervision des travaux.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'entreprendre les démarches nécessaires pour effectuer les travaux de réfection des chemins Lemens et Ryanville.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

2020-03-076 Adoption du Règlement # 2020-02-001 déterminant la tarification des services municipaux 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le Règlement # 2020-02-001 déterminant la tarification des services municipaux 2020.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Canada
Province de Québec
MRC Vallée-de-la-Gatineau

Règlement # 2020-02-001

Règlement déterminant la tarification des services municipaux 2020

Considérant qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à la séance ordinaire du conseil, tenue en date du 12 février 2020.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le Règlement # 2020-02-001 déterminant la tarification des services municipaux 2020 et que le conseil ordonne et statue par la présente ainsi qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 Les tarifs pour les services municipaux apparaissent à la grille suivante :

- Vidange de fosse septique (autre que le programme)
 - Fosse de rétention (par vidange) 110.00\$
 - Fosse de rétention de plus de 2500 gallons
Par 100 gallons supplémentaires 3.00\$
 - Vidange en dehors du programme régulier pour système autre que fosse rétention 110.00\$
 - Vidange en dehors du programme régulier pour Système autre que fosse de rétention pour cause de travaux majeurs ou changement du système Gratuit
 - Vidange en dehors des heures régulières en surplus du tarif établi 120.00\$
 - Tarif d'omission au programme septique 110.00\$
 - Vidange toilette portative et stations de pompage de 100 gallons et moins 50.00\$
- Numéro civique (Plaquette) 55.60\$
- Plaque d'indentification pour chien 25.00\$
- Plaque d'indentification pour chien additionnel 5.00\$
- Documents
 - Copie compte de taxe et certificat 5.00\$
 - Carte routière et plaque véhicule 2.00\$
 - Attestation de conformité pour production animale 25.00\$
 - Transmission de documents par fax local 2.00\$
 - Transmission par fax interurbain 5.00\$
 - Transmission de document par messenger 15.00\$
 - Carte goutte d'eau lac des Bagnoles et 31 Milles (selon le coût et les frais d'expédition)
 - Épinglette 1.00\$
 - Casquette 10.00\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

- Photocopies :
 - OSBL de la municipalité :
 - Noir et blanc 0.10\$
 - Couleur 0.20\$
 - Papier fourni ½ tarif
 - Autre personne, commerce ou organisme :
 - Noir et blanc (moins de 15) 0.35\$
 - Noir et blanc (Plus de 15) 0.30\$
 - Couleur (moins de 15) 0.45\$
 - Couleur (plus de 15) 0.40\$
 - Papier fourni ½ tarif
- Recherche aux archives par les employés Coût réel
- Rapport accident ou autre 13.75\$
- Extrait du rôle 0.40\$
- Copie de page de règlement (max 35.00\$) 0.35\$
- Copie de liste électorale (par nom) 0.01\$
- Étiquette autocollante 0.10\$
- Plastification 8,5 X 11 et moins 2.00\$
- Plastification 8,5 X 14 3.00\$
- Transmission par courriel ou par la poste :
 - Document à caractère officiel 10.00\$
 - Document informatif Gratuit
 - Bac roulant vert 240 l pour déchets 61.60\$
 - Bac roulant bleu pour recyclage 79.55\$
 - Ouverture de l'écocentre : 20.00\$

Les frais sont au volume au m³ avec une quantité minimale de 1m³ :

- Bardeaux propre 90.00\$ m³
- Débris construction mélangé 70.00\$ m³
- Béton propre 30.00\$ m³
- Bois propre et branches (diamètre inférieur à 8") 40.00\$ m³
- Pneus avec jante 5.00\$
- Pneus surdimensionnés (48 po et +) Non
- Matelas et sofa (par unité) 10.00\$
- Feuilles et végétaux (aucun sac de plastique) Gratuit
- Métal Gratuit
- Location emplacement de camping par jour :
 - VR et roulottes 25.00\$
 - Tente et tente-roulottes 25.00\$
- Stationnement au quai public :
 - Par jour 8.00\$
 - Courte durée 40.00\$
 - Saisonnier 125.00\$
 - Propriétaire foncier LSM Gratuit
- Location salles centre communautaire :
 - La tenue d'activités ou d'événements à but non lucratif des contribuables de la municipalité de Lac-Sainte-Marie Gratuit
 - Les soirées familiales et les réceptions de mariage organisées par des contribuables Gratuit
 - Les cours d'accréditation et de la formation où les participants doivent déboursier une somme quelconque (arme à feu, piégeage, embarcation à moteur, etc.) 150.00 \$
 - Les soirées familiales et/ou les réceptions de mariage et toutes activités à caractère privé organisées par et pour des non-résidents et non-contribuables 250.00\$
 - Les activités organisées par des entreprises ou Sociétés privées n'œuvrant pas sur le territoire



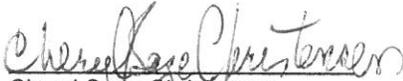
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

de la municipalité de Lac-Sainte-Marie 250.00\$

ARTICLE 3 Le présent règlement abroge le règlement 2019-03-002 - Règlement tarification services permis.

ARTICLE 4 Les tarifs pour services municipaux et autres frais seront applicables à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement.


Cheryl Sage-Christensen
Mairesse suppléante


Yvon Blanchard
Directeur général

2020-03-077 Demande de contribution financière du Comité d'activités du CHSLD du Foyer d'accueil de Gracefield

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de verser la somme de 200.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, pour financer le Comité d'activités des résidents du CHSLD du Foyer d'accueil de Gracefield.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-078 Formation du Comité ad hoc pour la rénovation de la cuisine du Centre communautaire et allocation du budget de réalisation des travaux de rénovation

Considérant que la municipalité a reçu la somme de 25 000.00 \$ pour son projet de rénovation de la cuisine du Centre communautaire dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés de Service Canada.

Considérant que ce projet vise à impliquer les aînés de la communauté de Lac-Sainte-Marie dans tous les aspects de réalisation de ce projet.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de former un Comité ad hoc pour la rénovation de la cuisine du Centre communautaire composé des membres suivants :

- Madame Joanne Knight, représentante du Regroupement d'aide aux familles;
- Madame Nathalie-Ann Kenney, représentante du Club d'âge d'or Les Geais Bleus;
- Monsieur Denis Carré, représentant de l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie;
- Madame Cheryl Sage-Christensen, mairesse suppléante;
- Madame Andrée Bertrand, adjointe exécutive.

Mander Madame Andrée Bertrand à titre de gestionnaire du projet afin d'assurer un suivi et une supervision pendant les travaux de rénovation de la cuisine communautaire.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-079 Modification de la résolution # 2020-01-011 intitulée « Vente de terrain à la société 9343-9982 Québec Inc. »

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de modifier le dernier paragraphe de la résolution # 2020-01-011 intitulée « Vente de terrain à la société 9343-9982 Québec Inc. », afin d'éviter la nomination de personne spécifique et de nommer plutôt des fonctions pour que ce paragraphe se lise comme suit :

Autoriser le maire ou son substitut, la mairesse suppléante ou le maire suppléant, et le directeur général ou la directrice générale ou son substitut, l'adjointe exécutive ou l'adjoint exécutif, à signer tous les documents relatifs à cette vente.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

2020-03-080 **Demande d'appui au conseil municipal pour décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille » de la Société canadienne du cancer**

Considérant que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie.

Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant.

Considérant qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises.

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer.

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public.

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être.

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et d'ajouter le logo de la Société Canadienne du cancer et celui du Relais pour la vie au site web, à la page Facebook ainsi que le panneau électronique de la municipalité.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-081 **Programme de financement municipal des sports biannuel des jeunes de la communauté de Lac-Sainte-Marie pour les années 2020-2021-2022**

Considérant qu'il est important d'offrir la chance de pratiquer un sport à tous les enfants et les adolescents fréquentant l'école St-Nom-de-Marie ou ceux domiciliés sur le territoire de la municipalité fréquentant d'autres institutions d'enseignement.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de contribuer une somme équivalente à 50 % ou jusqu'à concurrence de 100.00 \$ envers les cours ou programmes sportifs, 2 fois au courant des trois prochaines années, soient 2020, 2021 et 2022, pour les enfants et adolescents résidant dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie ou fréquentant l'école St-Nom-de-Marie, à partir du poste budgétaire # 02-70290-996.

Demander que les municipalités d'Alleyn-Cawood, Kazabazua et Low appuient financièrement les pratiques sportives des jeunes situés sur leur territoire respectif.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-082 **11^e édition du Festival des arts de la scène Val-Gatinois du 21 au 28 mars 2020**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'acheter un passeport, au montant de 75.00 \$, à partir du poste



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

budgétaire # 02-70290-970, pour encourager la 11^e édition du Festival des arts de la scène Val-Gatinois du 21 au 28 mars 2020.

Faire tirer le passeport parmi les employés intéressés de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-083 **Inscription à la Formation portant sur l'équité salariale : Trucs et astuces pour un suivi plus efficace de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'inscrire Monsieur Yvon Blanchard à la formation webinaire portant sur l'équité salariale : Trucs et astuces pour un suivi plus efficace de la FQM qui se tiendra le 2 avril prochain à 14h00 à son poste de travail et d'acquitter les frais de 80.00 \$ à partir du poste budgétaire # 02-11000-454.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-084 **Demande d'allouer un budget de fonctionnement annuel du Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie**

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'allouer un budget de fonctionnement de 10 000.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-990, au Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie pour financer leurs activités annuelles.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-085 **Demande au Ministère des Transports du Québec (MTQ) d'effectuer des travaux de réfection majeurs pour l'ensemble du chemin de Lac-Sainte-Marie**

Considérant qu'à chaque semaine, la municipalité de Lac-Sainte-Marie doit contacter la direction régionale de l'Outaouais du MTQ pour qu'une équipe soit déployée pour réparer les nids de poule et, durant la saison hivernale, pour drainer l'eau qui s'accumule complètement sur la voie de droite en direction nord.

Considérant que malgré les visites hebdomadaires du MTQ pour réparer le chemin Lac-Sainte-Marie au courant des dernières années, son état actuel met en péril la sécurité des usagers en raison du contournement des obstacles de ce chemin.

Considérant qu'une partie de ce chemin est terriblement endommagé dans le périmètre urbain de la municipalité de Lac-Sainte-Marie et que ce chemin requiert des travaux de réfection à partir de la rue Henri jusqu'à l'intersection du chemin Lac-Sainte-Marie et du chemin Lac-Vert.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de demander au MTQ d'effectuer des travaux de réfection majeurs sur l'ensemble du chemin de Lac-Sainte-Marie situé dans le périmètre urbain et ce, dans le but d'assurer la sécurité publique des usagers.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-086 **Avis de renouvellement du permis auprès de la Direction des services aux entreprises et du classement des films du Ministère de la Culture et Communications**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de faire suite à l'avis de renouvellement de permis auprès de la Direction des services aux entreprises et du classement des films du Ministère de la Culture et des communications, au montant de 63.75 \$, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-087 **Approbation de l'archidiocèse de Gatineau pour la vente d'une parcelle de terrain à la municipalité de Lac-Sainte-Marie**

Considérant que la municipalité a accepté d'acheter la parcelle de terrain immatriculée sous le numéro 4790-63-9080 dans sa résolution # 2019-04-116 devant être soumise pour approbation par l'archidiocèse de Gatineau.

Considérant que Monseigneur Paul-André Durocher, Archevêque de l'archidiocèse de Gatineau, a transmis une approbation quant à la vente de ladite parcelle à Monsieur François Dussault, Président de l'Assemblée de fabrique de la Paroisse Saint-Nom-de-Marie, en date du 3 mars 2020.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'acheter la parcelle de terrain immatriculée sous le numéro 4790-63-9080, pour la somme de 1.00 \$ et que la municipalité assume tous les frais relatifs au transfert de cette propriété.

Autoriser le maire ou son substitut, la mairesse suppléante ou le maire suppléant, et le directeur général ou la directrice générale ou son substitut, l'adjointe exécutive ou l'adjoint exécutif, à signer tous les documents relatifs à cette vente.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-088 **Formation d'un comité de dotation pour le poste étudiant de Préposé en environnement**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de former un comité de dotation du poste étudiant de Préposé en environnement, composé des membres suivants :

- La mairesse suppléante, Madame Cheryl Sage-Christensen;
- L'inspecteur en bâtiment et environnement, Monsieur Patrick Blais;
- La secrétaire du Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie, Madame Andrée Bertrand.

Autoriser le comité de dotation à recruter, sélectionner les candidatures à rencontrer en entrevue, retenir le candidat qui rencontrera les exigences du poste et recommander l'embauche dudit candidat au conseil municipal.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-089 **Formation portant sur les impacts municipaux du nouveau règlement provincial sur les chiens dangereux de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'acquitter les frais de 125.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-61000-454, suite à l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et environnement, Monsieur Patrick Blais, à la formation webinaire portant sur les impacts municipaux du nouveau règlement provincial sur les chiens dangereux de la FQM qui s'est tenue le 10 mars 2020 à 14h30 à son poste de travail.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-090 **Journal des déboursés**

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 10 861 à 10947 inclusivement pour un montant total de 91 757.28 \$. La vérification du journal des déboursés a été faite par la mairesse suppléante Madame Cheryl Sage-Christensen et la conseillère Madame Charlie-Ann Dubeau.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

2020-03-091 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 6 à 8 au montant de 87 460.47 \$.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-092 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 29 février 2020 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-093 Report des surplus affectés au 31 décembre 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de transférer les surplus affectés pour le fonds bleu, le déjeuner du maire ainsi que le Spot des Jeunes en revenu reporté effectif au 31 décembre 2019.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-094 Acquisition de terrains entre la municipalité de Lac-Sainte-Marie et l'Association des chasseurs et pêcheurs d'Eastview pour la réfection du chemin de la Montée Jean-Marc

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de conclure une entente et de faire l'acquisition de terrains entre la municipalité de Lac-Sainte-Marie et l'Association des chasseurs et pêcheurs d'Eastview, suite aux négociations entre les parties pour la réfection du chemin de la Montée Jean-Marc.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-095 Mandat à la firme PME INTER Notaires Vallée-de-la-Gatineau Inc. dans le dossier de la Montée Jean-Marc

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de mandater Me Amélie Boutin-Renaud, de la firme PME INTER Notaires Vallée-de-la-Gatineau Inc., afin de rédiger 5 promesses d'achat au montant de 1 200.00 \$, plus les taxes applicables, concernant l'acquisition de terrains dans le dossier de la Montée Jean-Marc.

Autoriser le maire ou son substitut, la mairesse suppléante ou le maire suppléant, et le directeur général ou la directrice générale ou son substitut, l'adjointe exécutive ou l'adjoint exécutif, à signer tous les documents relatifs à cette vente.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-096 Don à l'Hôpital Mémorial de Wakefield en la mémoire de Madame Jeannette Joly Barbe

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire un don de 100.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, à l'Hôpital Mémorial de Wakefield en la mémoire de Madame Jeannette Joly Barbe.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2020-03-097 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h49.

Cheryl Sage-Christensen *Yvon Blanchard*
Cheryl Sage-Christensen, Yvon Blanchard,
Mairesse suppléante Directeur général, secrétaire-trésorier